

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt, le 25 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Halle des Cinq Fontaines à Delle, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

**Étaient présents :** Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs, Lounès ABDOUN SONTOT, Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Chantal BEQUILLARD, Thomas BIETRY, Anne-Catherine STEINER-BOBILLIER, Daniel BOUR, Anissa BRIKH, Bernard CERF, Gilles COURGEY, Catherine CREPIN, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Vincent FREARD, Gérard FESSELET, Daniel FRERY, Sophie GUYON, Hamid HAMLIL, Jean-Louis HOTTLET, Fatima KHELIFI, Sandrine LARCHER, Thierry MARCIAN, Claude MONNIER, Imann EL MOUSSAFER, Robert NATALE, Emmanuelle PALMA GERARD, Nicolas PETERLINI, Cédric PERRIN, Gilles PERRIN, Fabrice PETITJEAN, Florence PFHURTER, Sophie PHILIPPE, Annick PRENAT, Jean RACINE, Virginie REY, Frédéric ROUSSE, Lionel ROY, Jean Michel TALON, Françoise THOMAS, Jérôme TOURNU, Dominique TRELA, Pierre VALLAT **membres titulaires,**.

**Étaient excusés :** Madame Catherine CLAYEUX, et Messieurs Roland DAMOTTE, Patrice DUMORTIER, Christian GAILLARD, Jean LOCATELLI, Anaïs MONNIER, Bernard VIATTE.

**Avaient donné pouvoir :** Monsieur Jean LOCATELLI à Sophie GUYON, Christian GAILLARD à Christian RAYOT et Madame Anaïs MONNIER à Cédric PERRIN, Madame CLAYEUX à Gilles COURGEY.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Le 19 juin	Le 19 juin	En exercice	50
		Présents	43
		Votants	47

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents, Hamid HAMLIL est désigné.

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs.

### **2020-04-22 Désignation des représentants de la Communauté de communes du Sud Territoire à la Société Publique Locale Sud Immobilier (SPL)**

*Rapporteur : Christian RAYOT*

*Vu la délibération 2012-07-21 portant sur la création d'une Société Publique Locale SPL « Sud Immobilier »*

*Vu l'article 16 « Durée du mandat des administrateurs » des statuts de la SPL Sud Immobilier*

La Société Publique Locale Sud Immobilier a été créée le 11 avril 2013 et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Belfort le 21 mai 2013.

Cette société privée d'un capital de 657 000 euros est composée uniquement d'actionnaires publics, à savoir la CCST et 22 communes membres de la Communauté de communes. Elle a pour objet la promotion et la valorisation de l'habitat par la valorisation des biens fonciers et immobiliers du domaine privé des communes actionnaires et de la CCST.

La SPL Sud Immobilier est administrée par un Conseil d'Administration exclusivement composé d'élus issus des collectivités actionnaires. C'est ce Conseil d'Administration qui élit le Président parmi ses membres ainsi que, s'il le juge utile, un ou plusieurs Vice-Présidents.

Le nombre d'administrateurs est fixé à 18, les sièges étant répartis entre les collectivités actionnaires.

Les postes d'administrateurs sont répartis comme suit :

CCST : 9 administrateurs

Commune de Grandvillars : 2 administrateurs

Commune de Delle : 2 administrateurs

Commune de Beaucourt : 1 administrateur

Autres communes : 4 administrateurs

Les représentants de la CCST rendront compte des débats et décisions prises au sein de la SPL au minimum deux fois par an au Conseil Communautaire.

Le projet de statuts prévoit une limite d'âge de 75 ans pour avoir la qualité d'administrateur.

L'article 16 des statuts de la société « Durée du mandat des administrateurs » stipule que « le mandat des représentants de collectivités territoriales ou groupements de collectivités territoriales prend fin avec celui de l'assemblée qui les a désignés. »

**Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, à l'unanimité des membres présents, décide :**

- **De désigner 9 représentants de la Communauté de communes du Sud Territoire pour siéger au conseil d'administration en qualité d'administrateur. Sont désignés : Thomas BIETRY, Christian RAYOT, Gilles PERRIN, Jean RACINE, Robert NATALE, Patrice DUMORTIER, Monique DINET, Sandrine LARCHER et Bernard CERF ;**
- **D'autoriser le Président à accepter le poste de Président Directeur Général en cas de désignation par l'Assemblée Générale des actionnaires,**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte utile.**

Envoyé en préfecture le 02/07/2020

Reçu en préfecture le 02/07/2020

Affiché le

Berger  
Lemaître

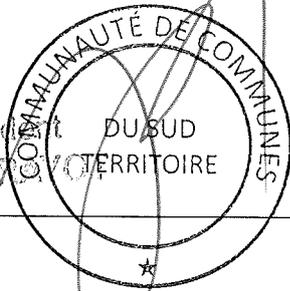
ID : 090-249000241-20200625-2020\_04\_22-DE

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Et publication ou notification le 02 JUIN 2020

Le Président,

Le Président  
Christian RAYOT



Le Président,

Le Président  
Christian RAYOT

